

Mise à jour de la liste des buses anti-dérives

La semaine dernière, le SPF Santé publique a mis à jour la liste des buses anti-dérives reconnues en Belgique. On y relève quelques ajouts mais aussi des retraits ou des changements de classe de réduction. Attention donc lors de vos prochains achats de buses



La liste des buses anti-dérives a été mise à jour le jeudi 11 avril. Certaines buses et certains calibres ont été ajoutés à la liste. C'est notamment le cas de gros calibres de plusieurs buses qui, contre toute logique, n'apparaissaient jusqu'ici pas dans la liste, et qui sont maintenant venus la compléter.

Par contre, d'autres buses et calibres ont changé de classe de réduction de la dérive ou ont été retirés de la liste.

Dans le tableau des modifications repris ci joint, les calibres ou les pourcentages de réduction de la dérive qui ont été modifiés sont indi-

qués en bleu. Quant aux buses reprises en rouge, elles se sont vues attribuer un pourcentage de réduction de la dérive inférieur à celui qui leur avait été attribué précédemment.

Si vous possédez des buses d'un type dont le pourcentage de réduction de dérive a été revu à la baisse, sachez qu'une mesure transitoire a été prévue afin de limiter les inconvénients pour les utilisateurs. L'ancien pourcentage de réduction de la dérive de ces buses reste en effet d'application pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'au 11 avril 2022.

Dans les buses qui ont été déclassées, on notera surtout la CVI Twin de chez Albus qui de 90% de réduction de dérive, se voit déclassée à 75%, voire même 50%, selon le calibre. C'est également le cas de la LD de chez Hypro dont les calibres 4 et supérieurs passent de 90 à 50%. Par contre, la ID3 de chez Lechler, très appréciée pour son petit calibre, reste bien classée à 90% de réduction de la dérive.

En pratique, cela signifie donc que le choix se restreint dans la liste des buses reconnues à 90% de réduction de la dérive. Jusqu'ici, on y retrouvait une busse à pastille de calibrage et deux à aspiration d'air basse pression alors qu'à présent il n'y a plus que des buses à aspiration d'air classique qui y figurent.

On notera par contre l'apparition de plusieurs buses à miroir (avec ou sans aspiration d'air) dans les classes de réduction de dérive 75% et 90% alors que ces buses ne se retrouvaient précédemment que dans la classe 50%.

Si vous devez faire l'acquisition d'un nouveau

Marque	Type	Réduction de dérive			
		Avant le 11/04/2019	Depuis le 11/04/2019		
Nouvelles buses ajoutées à la liste					
Teejet	TTI60			ISO 02 à 025	75%
	TTJ60			ISO 03 et >	90%
				ISO 06	75%
Buses pour lesquelles des modifications ont été apportées					
Albus	AVI TWIN	ISO 03 à 04	75%	ISO 03 et >	75%
	CVI	ISO 02 à 025	50%	ISO 02 et >	50%
	CVI TWIN	ISO 03 à 04	90%	ISO 03 ISO 04 et >	50% 75%
Hypro/Lurmark	LD	ISO 03 ISO 04 et >	50% 90%	ISO 03 et >	50%
	GA	ISO 02 à 03	50%	ISO 035 et >	50%
John Deere	LDA	ISO 02 à 05	50%	ISO 035 et >	50%
	PSLDAQ	ISO 02 à 05	50%	ISO 035 et >	50%
	PSULDO	2004A à 2005A	90%	2004A et >	75%
	TAQ	ISO 03 à 06	50%	ISO 03 et >	50%
Lechler	IDTA	ISO 025 à 04	50%	ISO 025 et >	50%
Teejet	AIXR	ISO 05	90%	ISO 05 et >	50%
	AIC	ISO 025 à 06	75%	ISO 025 et >	75%
	Al3070	ISO 04	75%	ISO 04 et >	75%
	AITTJ60	ISO 03 à 04	75%	ISO 03 et >	50%
	TTI	ISO 02 à 06	50%	ISO 02 à 03 ISO 04 à 05 ISO 06	50% 75% 90%

et > = et calibres supérieurs

Source: Protect'eau

jeu de buses, il est donc important de se référer dès maintenant à la liste officielle disponible sur Phytoweb dans le guide intitulé «Protection des eaux de surface lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques» et également acces-

sible via le site www.protecteau.be. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez prendre contact avec votre conseiller Protect'eau.

D'après Protect'eau